



# Rapport d'activités 2023-2024

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

NOVEMBRE 2024

## **AUTEURS ET AUTRICES**

Les membres du Comité d'éthique de santé publique

### **MEMBRES COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE AU COURS DE L'ANNÉE 2022-2023**

Éthiciennes (1) : Delphine Roigt (jusqu'à juillet 2023), Élodie Petit (depuis juillet 2023)

Représentant(e)s de la population (4) : Manon Bédard (jusqu'à juillet 2023), Marc Lapierre, Natalie Kishchuk, Marie Ménard (depuis juillet 2024), Dominique Chabot (membre substitut)

Directrice de santé publique (1) : D<sup>re</sup> Marie-Josée Godi

Professionnel(le)s œuvrant en santé publique (2) : Renée Dufour, Mathieu Valcke, Annie Gauthier (membre substitut)

Avocate (1) : Lara Houry

## **RÉDACTION**

Michel Désy, secrétaire du Comité d'éthique de santé publique

Secrétariat général

### **PROFESSIONNEL(LE)S QUI SOUTIENNENT LES TRAVAUX DU COMITÉ ET PERSONNEL DE L'ÉQUIPE-CONSEIL**

Michel Désy, secrétaire du Comité

Julie St-Pierre, conseillère scientifique spécialisée

## **MISE EN PAGES**

Secrétariat général

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <https://www.inspq.qc.ca> et du Comité d'éthique de santé publique au : <https://cesp.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à : [droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca](mailto:droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

Dépôt légal – 4<sup>e</sup> trimestre 2024

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN : 1927-4785 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2024)

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mesdames, Messieurs, membres du conseil d'administration,

J'ai le plaisir de déposer le rapport des activités du Comité d'éthique de santé publique. En plus des activités régulières, le rapport détaille les contributions de l'équipe-conseil qui méritent une mention particulière.

Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement tous les membres du Comité pour leur engagement, pour la qualité et la richesse de leurs réflexions en éthique.

Je remercie M. Pierre-Gerlier Forest, la haute direction de l'Institut national de santé publique du Québec et les membres du conseil d'administration pour la confiance accordée au Comité et la vision commune que nous avons de déployer l'éthique auprès des acteurs de santé publique dans les prochaines années.

Enfin, j'adresse mes remerciements particuliers à Michel Désy et Julie St-Pierre qui m'ont guidé avec rigueur et bienveillance au travers de ma première année comme présidente du Comité.

Élodie Petit  
Présidente

## TABLE DES MATIÈRES

|  |          |
|--|----------|
| <b>PRÉSENTATION DU COMITÉ .....</b>                                      | <b>1</b> |
| <b>LA COMPOSITION DU COMITÉ ET DE SON SECRÉTARIAT .....</b>              | <b>2</b> |
| <b>LES ACTIVITÉS DU COMITÉ .....</b>                                     | <b>4</b> |
| <b>PRODUCTIONS DU COMITÉ .....</b>                                       | <b>5</b> |
| <b>LES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE-CONSEIL EN ÉTHIQUE .....</b>                | <b>6</b> |
| <b>PRODUCTIONS ET COLLABORATIONS DE L'ÉQUIPE-CONSEIL EN ÉTHIQUE.....</b> | <b>7</b> |
| <b>PRÉSENTATIONS .....</b>   | <b>8</b> |

## PRÉSENTATION DU COMITÉ

Le Comité d'éthique de santé publique (CESP) est formé par l'Institut national de santé publique du Québec, conformément à sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) qui en précise notamment le mandat et la composition. Le Comité relève du conseil d'administration qui nomme les membres et détermine les modalités de fonctionnement. Le CESP est toutefois seul responsable des avis qu'il produit et du processus d'examen éthique qu'il utilise.

Le Comité d'éthique de santé publique joue un rôle-conseil auprès des instances de santé publique et son mandat comporte deux grands volets. Le volet général consiste à donner un avis au regard de toute question éthique qui peut être soulevée par l'application de la *Loi sur la santé publique*, notamment les activités ou actions prévues par le programme national et les plans d'action régionaux et locaux de santé publique. Le volet particulier consiste en l'examen systématique des projets de plan de surveillance ou d'enquête sociosanitaire que doivent lui soumettre le ministre et les directeurs de santé publique dans le cadre de leurs responsabilités de surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants.

Le Comité procède à l'examen de la dimension éthique des questions ou projets par l'éclairage des valeurs et des normativités en présence dans le contexte particulier de ces projets. Il détermine les conflits ou tensions possibles entre différentes valeurs et soutient la prise de décision en accompagnant les responsables de projet et en proposant des pistes d'action.

En santé publique comme ailleurs, la dimension éthique des orientations et des choix proposés par les institutions publiques est incontournable dans l'expression et la justification de ces derniers. L'éthique est donc de plus en plus sollicitée dans le discours public afin d'explicitier les valeurs privilégiées à travers les actions de santé publique.

## LA COMPOSITION DU COMITÉ ET DE SON SECRÉTARIAT

En 2023, le conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec a procédé à la nomination d'une nouvelle présidente, Mme Élodie Petit. Ce mandat arrivera à échéance en juillet 2027. Le conseil d'administration a aussi nommé Mme Marie Ménard, membre permanent du Comité d'éthique de santé publique (CESP) à titre de représentante de la population. Ce mandat arrivera aussi à échéance en juillet 2027.

En mars 2023, le CESP était composé des personnes suivantes :

**Madame Elodie Petit**, diplômée en droit de l'Université Paris II, titulaire d'une maîtrise en droit des biotechnologies de l'Université de Montréal, d'une maîtrise en bioéthique de l'Université de Montréal ainsi que d'un M.B.A. de HEC Montréal. Actuellement, elle coprécide le Comité d'éthique clinique de l'Institut de cardiologie de Montréal et préside le Comité d'éthique clinique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal, ainsi que le Comité d'éthique de Transplant-Québec.

**Docteure Marie-Josée Godi**, détentrice d'un doctorat en médecine de l'Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ainsi qu'un certificat de spécialiste en santé publique et médecine préventive de l'Université Laval. Elle est également titulaire d'une spécialité en médecine du travail. Depuis septembre 2017, elle occupe le poste de directrice de santé publique au sein du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-Centre-du-Québec.

**Madame Marie Ménard**, détentrice d'un baccalauréat ès arts, d'un diplôme de deuxième cycle en éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, d'un certificat en santé et sécurité au travail et d'une maîtrise en éducation de l'Université de Montréal. Elle a œuvré dans le domaine de la santé et la sécurité des personnes à travers de rôles de conseil, de formation et de gestion.

**Madame Natalie Kishchuck**, évaluatrice de programmes maintenant à la retraite. Elle poursuit ses activités bénévoles auprès de la Société canadienne d'évaluation et d'organismes communautaires locaux desservant des populations vulnérables ou vivant des défis particuliers.

**Marc Lapierre**, diplômé en médecine vétérinaire et en pharmacie. Pharmacien en milieu communautaire, il enseigne aussi aux étudiants en pharmacie à l'Université de Montréal. Il est membre des comités d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Ordre des pharmaciens du Québec et de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

**Renée Dufour**, détentrice d'une maîtrise en nutrition humaine et d'une maîtrise en santé communautaire. Elle a travaillé tour à tour à la Direction de santé publique de la Montérégie, à l'Institut de la statistique du Québec et à la Direction de santé publique de Montréal. Depuis décembre 2020, elle travaille comme conseillère-cadre en planification à la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière.

**Mathieu Valcke**, titulaire d'un baccalauréat en biochimie, d'une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke ainsi que d'un doctorat en santé publique, option analyse du risque toxicologique, de l'Université de Montréal. Il est à l'emploi de l'Institut national de santé publique du Québec depuis 2004 où il occupe la fonction de conseiller scientifique spécialisé en toxicologie.

**Annie Gauthier**, titulaire d'un doctorat en sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en éthique de l'Université du Québec à Rimouski. Elle est conseillère scientifique spécialiste des questions sociales et culturelles dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé à l'INSPQ où elle coordonne également l'unité Milieux de vie inclusifs, sains et sécuritaires à la Direction du développement des individus et des communautés.

**Lara Houry**, titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en droit de l'Université Oxford et d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke. Elle a reçu la distinction Avocate émérite du Barreau du Québec en 2019. Elle est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université McGill où elle est aussi membre associée de l'Institute for Health & Social Policy et de l'Unité d'éthique biomédicale. Elle a été vice-doyenne à la recherche et elle codirige depuis 2006 le Groupe de recherche en santé et droit

## LES ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le CESP a tenu neuf rencontres régulières durant l'année 2023-2024, ainsi que deux rencontres de travail. Il a examiné sept demandes et il a finalisé deux avis durant cette période. Un de ces avis relevait du mandat particulier du Comité en matière de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants. L'autre relevait de son mandat quant aux enquêtes sociosanitaires entreprises par des autorités régionales de santé publique.

Pendant l'année, le CESP a été particulièrement mobilisé par des enjeux de délimitation des champs de la surveillance et de l'évaluation de la performance lorsque des indicateurs portant sur l'organisation des services sont soit intégrés dans un plan de surveillance soit en constituent le thème principal. C'est la perspective populationnelle qui, selon le Comité, doit se trouver au centre des critères qui déterminent la pertinence et l'utilité d'un plan de surveillance dans le domaine de la santé publique.

Tout d'abord, le CESP a produit un [avis sur l'Enquête Qanuippitaa? National Inuit Health Survey – Nunavik](#). Le comité a accueilli favorablement ce cycle d'enquête qui visait à documenter la Futilité, bien que les problématiques abordées dans les questionnaires soient sensibles. Afin d'améliorer la tenue de l'enquête, le Comité a proposé quelques modifications pour rendre plus claire et transparente l'implication des personnes qui feront le choix de collaborer à l'enquête.

Le Comité a aussi complété un [avis à propos d'un projet de guide pour la sélection d'indicateurs portant sur le déterminant Système de santé et de services sociaux dans les Plans de surveillance thématiques](#). Le Comité a accueilli favorablement l'idée d'incorporer des objets et des indicateurs qui se logent dans le domaine du déterminant système de santé et services sociaux. Afin d'assurer au mieux la pertinence de l'incorporation de ces objets et de ces indicateurs dans des plans de surveillance, le Comité soulignait l'importance qu'une partie non négligeable de ceux-ci documentent l'accessibilité des services, notamment à travers la collecte de données d'enquête. Aussi, selon le Comité, la réalisation des valeurs de transparence et d'efficacité exige que la visée populationnelle de la surveillance, et à plus forte raison, celle de la santé publique soit la plus claire possible.

Le Comité a enfin entamé la révision de son « Outil facilitant le repérage des préoccupations éthiques découlant d'un plan de surveillance ». Cet outil permet aux membres de procéder à l'examen des projets de plan qui leur sont soumis de manière plus efficace en identifiant les différents enjeux éthiques les plus fréquemment soulevés dans le cadre de son travail. Cet outil est avant tout destiné à un usage interne au CESP, mais il sera éventuellement publié dans une forme qui reste à déterminer.

## PRODUCTIONS DU COMITÉ

Pour la période 2021-2022, le Comité a produit les avis suivants :

[Avis sur l'Enquête Qanuippitaa? National Inuit Health Survey – Nunavik](#)

[Avis à propos d'un projet de guide pour la sélection d'indicateurs portant sur le déterminant Système de santé et de services sociaux dans les Plans de surveillance thématiques](#)

## LES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE-CONSEIL EN ÉTHIQUE

L'équipe-conseil en éthique de l'INSPQ est composée des professionnels qui soutiennent le CESP. Leurs travaux s'inscrivent en complémentarité avec ceux du CESP. En voici un aperçu.

Tout d'abord, des membres de l'équipe ont participé à des travaux visant à élaborer un outil d'aide à la décision visant à guider la modulation des mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) en situation exceptionnelle. L'outil permet d'établir un meilleur équilibre entre la sécurité des soins et les conséquences négatives qui pourraient, dans des circonstances exceptionnelles, découler de l'application de mesures de PCI.

L'équipe a participé activement à la rédaction de la publication de l'INSPQ « Déjudiciarisation, décriminalisation et légalisation de la possession de drogues : exploration des concepts et exemples de leurs applications ». Le document fournit les principaux repères pour distinguer les concepts de déjudiciarisation, décriminalisation et de légalisation.

L'équipe a aussi participé aux travaux sur le mémoire de l'INSPQ intitulé « L'impact sanitaire des méfaits liés à l'usage d'opioïdes au Québec » déposé à la commission des relations avec les citoyens. Ce mémoire a été déposé dans le cadre de ses travaux sur le Projet de loi 36 sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés aux opioïdes.

L'équipe soutient toujours activement l'application de la Directive sur la prévention et la gestion des conflits d'intérêts de l'organisation. L'équipe poursuit aussi son implication au sein du Groupe de travail QASTAM (Qualité, Avis Scientifiques, Typologie, Approches et Méthodes) pour assurer l'insertion de la dimension éthique dans l'amélioration de la qualité des productions de l'INSPQ.

Enfin, il est important de souligner l'implication des professionnels de l'équipe-conseil dans d'autres instances en éthique. Ainsi, Michel Désy est membre régulier de la Commission de l'éthique en sciences et en technologies depuis 2017 et membre du Comité d'éthique et de déontologie de Santé publique France depuis 2020. Julie St-Pierre est membre du Comité d'éthique de la recherche en dépendances, inégalités sociales et santé publique depuis 2013 et en est la présidente depuis février 2021.

Enfin, la permanence du Comité a poursuivi les travaux relatifs à une veille documentaire qui signale aux abonnés les récentes publications dans le domaine de l'éthique en santé publique.

## AUTRES PRODUCTIONS

Brisson, J., Morin, R et St-Pierre, J. (2023) [Déjudiciarisation, décriminalisation et légalisation de la possession de drogues : exploration des concepts et exemples de leurs applications](#). INSPQ, Québec.

Chapados, M. et coll. (2023). [L'impact sanitaire des méfaits liés à l'usage d'opioïdes au Québec](#). INSPQ, Québec.

Désy, M. (2023). « Comment réfléchir à la vaccination contre la COVID-19 » in [Éthique clinique en temps de pandémie. Quelles leçons pour l'avenir?](#) Éditions CHU Sainte-Justine, Montréal.

## PRÉSENTATIONS

Michel Désy, « Quelques enjeux éthiques liés à la réduction de l'exposition au radon ». Ateliers de santé environnementale, 23 mai 2023.

Michel Désy, Maude Laliberté, Isabelle Ganache, Céline Crowe, Marie-Ève Bouthillier, « Panel sur l'éthique et les politiques publiques de santé ». Symposium de l'éthique clinique et organisationnelle, 27 octobre 2023.

Julie St-Pierre, « Au-delà de l'article 21 : décroisonner la vulnérabilité ». JECER, 02 novembre 2023.

Julie St-Pierre, « L'analyse éthique des communications en santé publique ». Journée thématique Communiquer sans nuire. JASP, 28 novembre 2023.

Michel Désy, « Les cadres d'analyse en éthique de la santé publique ». Séminaire en éthique de la santé publique de Santé Publique France, 28 novembre 2023.

Élodie Petit, « Panel : le rôle-conseil de la santé publique auprès des décideurs ». Colloque anniversaire du 25<sup>e</sup> de l'INSPQ, 29 novembre 2023.

Michel Désy et Julie St-Pierre, « Surveillance, vigie sanitaire et enjeux éthiques liés à la communication à la population ». Séminaires en surveillance de l'ESPUM, 14 décembre 2023.

Julie St-Pierre et Annie Gauthier, « L'usage de concept de la vulnérabilité en santé publique ». Midis des savoirs, 21 février 2024.





[www.inspq.qc.ca/cesp](http://www.inspq.qc.ca/cesp)